



1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** 39141-LV; 39144-LV Trim Black
- **Code du produit:** 39141-LV, 39144-LV
- **Emploi de la substance / de la préparation** Coating
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
SEM Products Inc.
1685 Overview Drive
Rock Hill, SC 29730
803 207 8225
- **Service chargé des renseignements:**
cust_care@semproducts.com : SEM Products, Inc. 1685 Overview Dr. Rock Hill, SC 29730 : phone 1-800-831-1122, M - TH 7am - 4pm EDT
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

H361

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2

H315

Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique -H335-H336
catégorie 3

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétone

toluène

4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène

acétate de n-butyle

· **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

(suite page 3)



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 2)

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Système de classification:**
- **NFPA ratings (scale 0 - 4)**



Health = 2
 Fire = 3
 Reactivity = 0

- **HMIS-ratings (scale 0 - 4)**



Health = 2
 Fire = 3
 Reactivity = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:**
 Mélange: composé des substances indiquées ci-après.
 pour cent en poids énumérés

· **Composants dangereux:**

67-64-1	acétone	15-40% w/w
98-56-6	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène	15-40% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3-7% w/w
108-88-3	toluène	1-5% w/w
1330-20-7	xylène	1-5% w/w
1333-86-4	noir de carbone	0,5-1,5% w/w
100-41-4	éthylbenzène	≥0,1-≤1% w/w

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

CF

(suite page 4)



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 3)

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1



Date d'impression : 03/21/2018

Numéro de version 6

Révision: 06/20/2017

Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 4)

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-88-3 toluène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm R
EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm

1330-20-7 xylène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm

1333-86-4 noir de carbone

EL (Canada)	Valeur à long terme: 3 mg/m ³ IARC 2B
EV (Canada)	Valeur à long terme: 3,5 mg/m ³

100-41-4 éthylbenzène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

(suite page 6)

CF



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 5)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

• **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

• **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales**

• **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

• **Odeur:**

Caractéristique

• **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

• **valeur du pH:**

Non déterminé.

• **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 55 °C

• **Point d'éclair**

-18 °C

• **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

• **Température d'inflammation:**

370 °C

• **Température de décomposition:**

Non déterminé.

• **Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

• **Limites d'explosion:**

Inférieure:

2,6 Vol %

Supérieure:

13 Vol %

• **Pression de vapeur à 20 °C:**

233 hPa

• **Densité à 20 °C:**

1,00737 g/cm³

(suite page 7)



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 6)

· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	76,0 %
Eau:	0,0 %
Teneur en VOC:	10,38 %
	323,6 g/l / 2,70 lb/gal
Teneur en substances solides:	23,6 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

108-88-3	toluène	3
1330-20-7	xylène	3
1333-86-4	noir de carbone	2B
111-76-2	2-butoxyéthanol	3

(suite page 8)



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 7)

68855-54-9	kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	GROUP 1
9002-88-4	Polyethylene low density	3
100-41-4	éthylbenzène	2B

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

68855-54-9	kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	HUMAN CARCINOGEN
------------	---	------------------

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Cancérogénicité – catégorie 2, Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

12 Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, TMD, IMDG, IATA** UN1263
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT** PEINTURES
- **TMD** 1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640D
- **IMDG, IATA** PAINT

(suite page 9)

CF

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1



Date d'impression : 03/21/2018

Numéro de version 6

Révision: 06/20/2017

Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 8)

· Classe(s) de danger pour le transport

· DOT



· Class

3 Liquides inflammables.

· Label

3

· TMD, IMDG, IATA



· Classe

3 Liquides inflammables.

· Étiquette

3

· Groupe d'emballage

· DOT, TMD, IMDG, IATA

II

· Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant:

Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· No EMS:

F-E,S-E

· Stowage Category

B

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· DOT

· Quantity limitations

On passenger aircraft/rail: 5 L

On cargo aircraft only: 60 L

· TMD

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 PEINTURES, DISPOSITIONS SPÉCIALES
640D, 3, II

CF

(suite page 10)



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 9)

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

· Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Specific toxic chemical listings):

	Acrylic Resin
108-88-3	toluène
1330-20-7	xylène
111-76-2	2-butoxyéthanol
100-41-4	éthylbenzène
67-56-1	méthanol

· TSCA (Toxic Substances Control Act):

67-64-1	acétone
98-56-6	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène
123-86-4	acétate de n-butyle
16883-83-3	benzyl 3-isobutryloxy-1-isopropyl-2-2-dimethylpropyl phthalate
108-88-3	toluène
1330-20-7	xylène
1333-86-4	noir de carbone
68611-44-9	Modified Silica
111-76-2	2-butoxyéthanol
68855-54-9	kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce
68911-87-5	montmorillonite clay complex
9002-88-4	Polyethylene low density
100-41-4	éthylbenzène
67-56-1	méthanol
7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté

· Proposition 65

· Chemicals known to cause cancer:

1330-20-7	xylène
1333-86-4	noir de carbone
68855-54-9	kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce
100-41-4	éthylbenzène

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for females:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for males:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause developmental toxicity:

108-88-3	toluène
----------	---------

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1



Date d'impression : 03/21/2018

Numéro de version 6

Révision: 06/20/2017

Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 10)

67-56-1 méthanol

· **Cancerogenity categories**· **EPA (Environmental Protection Agency)**

67-64-1	acétone	I
108-88-3	toluène	II
1330-20-7	xylène	I
111-76-2	2-butoxyéthanol	NL
100-41-4	éthylbenzène	D

· **TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)**

67-64-1	acétone	A4
108-88-3	toluène	A4
1330-20-7	xylène	A4
1333-86-4	noir de carbone	A4
111-76-2	2-butoxyéthanol	A3
100-41-4	éthylbenzène	A3

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

1333-86-4	noir de carbone
67-56-1	méthanol

· **Canadian substance listings:**· **Canadian Domestic Substances List (DSL)**

67-64-1	acétone
98-56-6	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène
123-86-4	acétate de n-butyle
16883-83-3	benzyl 3-isobutyroxy-1-isopropyl-2-2-dimethylpropyl phthalate
108-88-3	toluène
1330-20-7	xylène
1333-86-4	noir de carbone
68611-44-9	Modified Silica
111-76-2	2-butoxyéthanol
68855-54-9	kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce
68911-87-5	montmorillonite clay complex
9002-88-4	Polyethylene low density
100-41-4	éthylbenzène
67-56-1	méthanol
7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté

· **Canadian Ingredient Disclosure list (limit 0.1%)**

100-41-4	éthylbenzène
----------	--------------

· **Canadian Ingredient Disclosure list (limit 1%)**

67-64-1	acétone
123-86-4	acétate de n-butyle
108-88-3	toluène
1333-86-4	noir de carbone

(suite page 12)

CF



Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 11)

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétone

toluène

4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène

acétate de n-butyle

· **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1



Date d'impression : 03/21/2018

Numéro de version 6

Révision: 06/20/2017

Nom du produit: 39141-LV; 39144-LV Trim Black

(suite de la page 12)

- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Environment protection department.
- **Contact:** Steve Gaver (sgaver@semproducts.com)
- **Acronymes et abréviations:**
 - IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 - HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - NIOSH: National Institute for Occupational Safety
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CF